



Délais de livraison dépassé pour achat véhicule neuf

Par **fabelo**, le **04/03/2010** à **18:20**

Bonjour,

j'ai commandé un véhicule neuf en octobre 2009. J'ai signé un bon de commande et versée un acompte de 300 euros. J'aurais recevoir mon véhicule avant le 31 décembre 2009, aujourd'hui nous sommes le 4 mars et je n'ai toujours rien.

Il y a 15 jours j'ai quand même réussi à me faire prêter un véhicule en attendant la livraison mais ceci n'est pas une solution. La dernière excuse du retard est un changement de direction (du coup l'arrivage des véhiucles serait suspendue).

J'aurais souhaité faire annuler la vente, est-il encore possible ? si oui comment dois-je mis prendre et puis-je récupérer l'acompte que j'ai versé.

j'ai 24 ans, ceci est mon premier achat important, j'aurais besoin de l'aide d'une personne compétente.

Merci beaucoup